



Département du TARN
Arrondissement de CASTRES

**DECISION N° DC-250505-019
(Commande Publique)**

Marché à Procédure Adaptée

Marché 2025-TVX-01 « Travaux de réfection de la toiture du Gymnase Lobit »

M. le Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe

- Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les dispositions du Code de la Commande Publique et notamment l'article Article R2123-1 relatif aux marchés passés en procédure adaptée ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal n° DL-240229-0032 du 29 février 2024 relative aux délégations d'attributions du Conseil au Maire ;
- Vu les offres reçues dans le cadre de la consultation n° 2025-TVX-0 ;
- Considérant que l'offre de la société **CATRA-BTP** répond le mieux aux attentes de la Commune ;

DÉCIDE,

- Article 1.** De signer l'acte d'engagement de la société **CATRA BTP** (13, Rue Paul Gauguin 31100 Toulouse) issue de la consultation à procédure adaptée d'un montant de 107 814.00 € HT.
- Article 2.** De transmettre une ampliation à Monsieur le Sous-préfet de Castres (Tarn) et à Monsieur le Comptable Public de la Collectivité.
- Article 3.** De mentionner que la présente décision sera publiée conformément à la réglementation en vigueur puis portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Saint-Sulpice-la-Pointe, le 5 mai 2025

Le Maire,

Raphaël BERNARDIN



*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.*

Envoyé en préfecture le 20/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le 20/05/2025

ID : 081-218102713-20250505-DC250505019-AR



ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Travaux de réfection de la toiture du Gymnase Lobit

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

2	0	2	5	-	TVX	-	0	1
---	---	---	---	---	-----	---	---	---

NOTIFIE LE

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	3
2 - Identification du co-contractant	3
3 - Dispositions générales.....	5
3.1 - Objet	5
3.2 - Mode de passation.....	5
3.3 - Forme de contrat	5
5 - Durée et Délais d'exécution	5
4 - Prix.....	5
7 - Avance	6
8 - Signature	6
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	9

1 - Identification de l'acheteur

VILLE DE ST SULPICE LA POINTE
Parc Georges Spénale
81340 St Sulpice la Pointe

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN, Maire

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	M MONTANDRAUD PATRICK
Agissant en qualité de	PRESIDENT

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la sociétéCATRA BTP..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	CATRA BTP
Adresse	13 RUE PAUL GAUGUIN – 31100 TOULOUSE
Courriel	contact@catra-btp.com
Numéro de téléphone	05 34 57 14 76
Numéro de SIRET	439 585 084 00049

Code APE	4334Z
Numéro de TVA intracommunautaire	FR09439585084

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 3 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Travaux de réfection de la toiture du Gymnase Lobit :
- dépose bac acier
- fourniture et pose bac sandwich
- dépose et repose de la zinguerie existante

Lieu d'exécution :
Gymnase Michel LOBIT
119 Chemin de la Messale
81370 Saint-Sulpice-la-pointe

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

5 - Durée et Délais d'exécution

5.1 - Durée du marché

Le marché débute à compter de la date de notification du contrat, pour une durée de 4 mois conformément au CCAP. La phase de préparation est incluse dans ce délai.

Délai de livraison du matériel sur lequel l'entreprise s'engage : 15 jours

5.2 – Délai d'exécution des travaux

Conformément au CCAP, le délai d'exécution prévisionnel est de 4 semaines à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant le commencement des travaux.

Délai d'exécution sur lequel l'entreprise s'engage : 4 semaines

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Montant HT	:107 814.00	Euros
TVA (taux de .20%)	:21 563.00	Euros
Montant TTC	:129 377.00	Euros
Soit en toutes lettres	:	...cent vingt neuf mille trois cent soixante dix sept euros	

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Joindre le(s) RIB signé(s) électroniquement

Tout changement de RIB en cours de marché sera soumis à la signature électronique du nouveau RIB de la part du représentant du titulaire apte à engager la société ou le groupement (pouvoir de signature).

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

NON

OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original
À TOULOUSE
Le 17/04/2025

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement


CATRA BTP
SAS au capital de 50 000 €
13 Rue Paul Gauguin
37000 TOULOUSE
Tél. 05 34 57 43 16 - Fax 05 61 06 92 16
Siret 439 565 004 00049
Site www.catra-btp.com

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur porté à :

Montant HT :	:	107 814.00	Euros
TVA (taux de 20 %)	:	21 563.00	Euros
Montant TTC :	:	129 377.00	Euros
Soit en toutes lettres :	:	Cent vingt-neuf mille trois cent soixante-dix-sept euros	

La présente offre est acceptée

À Saint Sulpice la pointe

Le 29/04/2025

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			